

**Québec français**



**Nouvelles brèves**

---

Number 36, December 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51327ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

(1979). Nouvelles brèves. *Québec français*, (36), 4–5.

## Québec français

est une revue pédagogique, littéraire et culturelle destinée à tous les enseignants de français et au public en général. Publiée par l'Association québécoise des professeurs de français, *Québec français* est une revue sans but lucratif, financièrement autonome, et ne reçoit aucune subvention.

**Directeur de la revue**  
Christian Vandendorpe

**Rédacteurs en chef**  
Gilles Dorion (littérature)  
Jean-Guy Milot (pédagogie)

**Comités de lecture et équipes de rédaction**

**Littérature**  
Aurélien Boivin  
Cécile Dubé  
Maurice Émond  
André Gaulin

**Pédagogie**  
Pierre Achim  
Aline Desrochers-Brazeau  
Vital Gadbois  
Christophe Hopper  
Michel Pagé  
James Rouselle

**Ont collaboré à ce numéro**  
René Beaudin, Huguette Bégin, Roland Berger, Pierre Boissonnault, Robert Cadotte, Guy Cazelaïs, Roger Chamberland, Michel Desjardins, Jean-Claude Gagnon, Richard Gendron, Éva Kushner, Marcel Lavallée, Maurice Lemire, André Mareuil, Suzanne Martin, Michel Monette, Colette Noël, Claude Paquette, Hermann Paquette, Yvon Paré, Roland Pelchat, Marcel Pennors, Jean-Marie Pépin, François Pichette, Lucie Robert, Jean Verrier

**Page-couverture**  
Photo Alain Stanké

**Graphisme**  
Suzanne Morel

**Photos**  
Robert Ascha, Christian Vandendorpe

**Secrétaire aux abonnements**  
Claire Boivin (418) 872-6312

**Adresse postale de la revue**  
Québec français  
C.P. 9185  
Québec G1V 4B1

**Adresse postale de l'Association**  
A.Q.P.F.  
C.P. 9272  
Québec G1V 4C5

**Abonnement pour un an / 4 numéros**  
— au Québec et au Canada : \$7.  
— à l'étranger, par avion : \$12.

**Dépôt légal**  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

**Indexé dans PÉRIODEX et RADAR**

Ce numéro a été tiré à 7 000 exemplaires. Composé par Graphiti, à Saint-Georges. Imprimé par l'Éclaireur, à Beauceville.

Distribué par Messageries Dynamiques

ISSN 0316-2052  
Tous droits réservés. © Ottawa

Courrier de 2e classe. Permis no 4855.

# nouvelles brèves nouvel

## Un colloque sur le Québec

Le « Centre d'études québécoises » de l'Université de Liège (Belgique) tiendra un colloque sur le thème *Langages et collectifs : le cas du Québec*, du 25 au 28 mars 1980.

Le but de ce colloque sera de définir la dynamique complémentaire entre les différents français en présence et les variables socio-culturelles qu'ils expriment.

Les principales interventions seront présentées par des personnalités invitées par le Comité organisateur. Il sera toutefois fait place à un nombre limité de brèves communications supplémentaires. Les participants désireux de proposer de telles contributions sont priés de soumettre leur projet au Comité (10 à 15 lignes) en n'omettant pas d'indiquer la durée probable de leur exposé.

Les renseignements complémentaires seront communiqués ultérieurement aux personnes qui en feront la demande au secrétariat du Colloque: Centre d'Études Québécoises, Université de Liège, 3, Place Cockerill, B-4000, Liège, BELGIQUE.

## Le chômage des jeunes diplômés

Selon une étude de Marc Audet, *Relance 1978*, les diplômés du secondaire sont fortement frappés par le chômage.

Les diplômés du secteur professionnel long connaissent un taux de chômage de 16% contre 32% pour les diplômés du secteur professionnel court.

Fait significatif, plus le revenu du père est élevé, plus le taux de chômage diminue. De plus, les élèves dont le père est plus scolarisé réussissent mieux que les autres à travailler à plein temps et à éviter le chômage.

Les conditions d'intégration au marché du travail varient grandement selon les différentes spécialités. Ainsi dans la catégorie de ceux qui chôment davantage que la moyenne, on note les diplômés des spécialités suivantes: productions végétales, auxiliaire en alimentation et en restauration, confection textile, composition-montage, photocomposition, menuisier d'atelier, service de table, aménagement d'intérieur, soins esthétiques auxiliaires, auxiliaire d'intérieur, auxiliaire commercial. Dans ces spécialités, le taux de chômage est supérieur à 30%.

À l'opposé, certaines spécialités offrent des perspectives nettement plus intéressantes: infirmier(ère) auxiliaire, opérateur en topographie (arpentage), coiffure pour hommes, secrétaire juridique, machiniste général. Le taux de chômage dans ces domaines est, en effet, inférieur à 7%.

Au collégial, les diplômés du secteur professionnel connaissent le taux de chômage le plus bas, soit 9,6%, et 54,5% d'entre eux disent travailler dans un secteur qui correspond à leur spécialité. Les non-diplômés du secteur professionnel ne font, par contre, guère mieux que les sortants du secteur général.

On peut se procurer ce document en s'adressant à M. Yvon Boutet, Secteur de la planification, ministère de l'Éducation, 1035, rue De La Chevrotière, Québec, G1R 5A5.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (1979-1980)

### Présidente

Irène Belleau  
231, Georges-Muir  
N.-D.-des-Laurentides G0A 2S0  
Tél. (418) 849-5052 (rés.)  
688-7760 (bur.)

### Vice-présidente au recrutement

Denise Picard  
825, rue Beaugard, app. 1100  
Sainte-Foy G1V 4L7  
Tél. (418) 651-6942 (rés.)  
656-7376 (bur.)

### Vice-président aux comités

Laurent Dubois  
1955, rue du Collège  
Plessisville G6L 2A3  
Tél (819) 362-2200 (rés.)  
758-7201 (bur.)

### Trésorier

Raymond Perreault  
981, rue Doré  
Belœil J3G 3X5  
Tél. (514) 467-7060 (rés.)  
460-4491 (bur.)

### Secrétaire

Charles-Eugène Lessard  
54, rue Duc de Guise  
Beauport G1E 5X7  
Tél. (418) 667-2190 (rés.)  
694-2142 (bur.)

### Directeur de la revue

Christian Vandendorpe  
2978, rue Laroche #9  
Ste-Foy G1X 1J9  
Tél. (418) 656-0724 (rés.)  
842-0231 (bur.)

### Président de la section de Montréal

Benoît Larivière  
1420, rue Arvida  
Duvernay, Laval H7E 3G8  
Tél. (514) 661-0810 (rés.)  
663-8660 (bur.)

### Président de la section de Québec

André Verreault  
218, rue des Bosquets  
Lévis G6V 6V7  
Tél. (418) 833-3728 (rés.)  
837-0241 (bur.)

### Président de la section de Trois-Rivières

Claude Baril  
246, Loranger  
Cap-de-la-Madeleine  
Tél. (819) 376-6010 (rés.)

### Président sortant

Émile Bessette  
755, Rockland  
Outremont H2V 2Z7  
Tél. (514) 343-6887 (bur.)  
343-6225 (univ.)

## LES RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS

### LE CADRE POLITIQUE

1. Que l'AQPF reconnaisse que la population du Québec constitue un peuple et qu'à ce titre elle a un droit légitime à son autodétermination, droit universellement reconnu pour tout peuple de la terre.
2. Que, sans préjuger du statut politique à venir pour le Québec dans le Canada, avec lui ou sans lui, l'AQPF recommande à ses membres de dire OUI à la prochaine consultation populaire par voie de référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec.

### LA PÉDAGOGIE

#### Primaire et Secondaire

3. Que l'AQPF exige du MEQ qu'il offre aux professeurs de français du primaire et du secondaire **les moyens suivants**: a) accessibilité élargie aux programmes de perfectionnement des maîtres de français, pour inclure en particulier les institutions privées; b) engagement de conseillers pédagogiques spécifiquement chargés d'aider les enseignants dans l'application des nouveaux programmes; c) organisation de sessions de perfectionnement faisant partie de la tâche, en dehors des journées pédagogiques et dans les régions; d) publication de guides méthodologiques; **et les conditions** indispensables à leur préparation concernant l'implantation des nouveaux programmes: a) abaissement du nombre d'élèves par classe et du nombre d'élèves ou de groupes d'élèves par professeur; b) accès à un matériel didactique conçu et expérimenté par des enseignants ayant reçu une formation adéquate.
4. Que l'AQPF fasse des pressions auprès du MEQ pour que celui-ci élabore des programmes précis pour la clientèle des Professionnels long et court au Secondaire.

#### Collégial

5. Que l'AQPF intervienne auprès du Gouvernement pour réclamer une analyse scientifique de la clientèle des collèves et définisse tous les paramètres qui peuvent fonder une pédagogie adaptée au collégial.
6. Que l'AQPF agisse de manière à obtenir des universités québécoises qu'elles offrent aux enseignants (en formation et en exercice) des collèves les moyens pédagogiques et didactiques de pratiquer un enseignement du français conforme aux résultats de l'analyse de la clientèle.
7. Que l'AQPF intervienne auprès du Gouvernement pour que les programmes de français du collégial proposent des objectifs de pratique de la langue et de la littérature de préférence à des objectifs de contenu.
8. Que l'AQPF mette sur pied un comité chargé d'étudier l'orientation et le contenu du projet de programme de niveau collégial;
9. Que l'AQPF organise un colloque sur le projet de programme de français au collégial;
10. Que l'AQPF fasse parvenir, par la suite, au Ministère sa position officielle relativement au projet de programme de français de niveau collégial;
11. Que toute action entreprise par l'AQPF sur le projet de programme de français au collégial tienne compte de l'étude faite par le comité pédagogique de français (cf. Coordination du français).
12. Que l'AQPF intervienne pour que le MEQ prolonge jusqu'en mai prochain la période de consultation auprès des professeurs de français des collèves.
13. Qu'il y ait un atelier secondaire-collégial à l'occasion du prochain colloque et congrès de l'AQPF.
14. Que l'AQPF voie à ce que les comités mis sur pied pour étudier les projets de programme du secondaire et du collégial coordonnent leurs recommandations.
15. Que l'atelier secondaire-collégial se préoccupe d'analyser les

performances linguistiques souhaitables pour entrer au collégial.

16. Que l'exécutif national compte toujours au moins un professeur du niveau collégial.
17. Que l'AQPF analyse toutes les contraintes de la tâche des professeurs de français au collégial et les fasse valoir pour le calcul de la tâche.
18. Que la pondération des cours de français au niveau collégial passe de 3-0-3 à 3-2-3.

### LA LANGUE

19. Que l'AQPF renouvelle son appui à la loi 101.
20. Que l'AQPF recommande à la Régie de la langue française d'exiger des organismes et des entreprises en communication ou faisant affaire avec le public une langue claire et correcte, en particulier en matière de traduction.
21. Que l'AQPF recommande aux citoyens de se prévaloir du recours collectif en cas d'atteinte grave à la qualité de la langue.
22. Que la revue *Québec français* produise quelques articles sur le sujet de la qualité de la langue au Québec.
23. Que la pratique de «l'ambilinguisme» soit dénoncée.
24. Que l'enseignement des langues étrangères soit exclu du cours primaire, sauf dans les cas de transfert linguistique nécessaire vers la langue nationale.
25. Qu'au secondaire l'apprentissage d'une langue étrangère soit obligatoire et le choix de cette langue libre.
26. Que l'AQPF renouvelle son opposition à toute forme plus ou moins larvée d'école bilingue au Québec (i.e. franco-anglaise ou anglo-française).
27. Que l'AQPF participe à un comité international pour poursuivre l'étude de la réforme de la langue française en vue de sa simplification. (Proposition déposée).
28. Qu'une deuxième langue étrangère soit apprise au moins au niveau universitaire. (Souhait).